

FORUM



18^{ème} année N° 2145 du Mercredi 29 Juillet 2020

Fnfi

Un nouveau produit fait ses premiers bénéficiaires P.3

DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



ILS SONT DE RETOUR

VOS CHAMPIONNATS SONT DE RETOUR, REABONNEZ-VOUS VITE !

22 22 65 65
CANALPLUS TOGO



LES BOUQUETS
CANAL+

Coopération sino-togolaise

Du matériel génétique de riz pour le Togo



C'est le don que la Chine au travers de son Ambassadeur accrédité au Togo, a remis ce jour au Ministre togolais de l'Agriculture de la production animale et halieutique, Noël Koutéra Bataka.

D'après les informations, ce lot de matériel génétique de riz est constitué de lignées isogéniques mâles stérile de riz et " entrent dans le programme de développement et la mise à l'échelle des variétés hybrides de riz de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), pour accroître la productivité agricole au Togo ".

Grâce à ce don, on attend des chercheurs du programme de sélection de riz du Togo de l'ITRA une accélération de la production des semences hybrides de riz pour les producteurs. P.2

Mali

L'opposition rejette les propositions de la Cédéao et exige la démission du président

P.6



Togocel
Togotelecom

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Soutien aux acteurs agricoles

Le gouvernement déploie 15.000 kits d'irrigation

La crise économique provoquée par la covid-19 a contraint les autorités à repenser leur programme de développement. Le Togo a établi un plan de relance qui prend sous son aile plusieurs secteurs, en l'occurrence l'agriculture, afin de mobiliser des ressources pour l'atteinte des objectifs fixés dans le compte de la campagne 2020-2021. Mieux, l'Etat va soutenir les acteurs touchés par les conséquences de la pandémie en assurant la production en contre-saison pour les ménages vulnérables, ce qui contribuera à gonfler le rendement agricole national. C'est principalement pourquoi 15.000 kits d'irrigation seront déployés d'ici novembre 2020.

Cette mesure de soutien à la campagne agricole de 2020-2021 vise à assurer aux ménages ruraux une sécurité alimentaire et nutritionnelle ; multiplier à terme leurs revenus habituels par deux au moins, faciliter l'accès à des kits d'intrants massifs et améliorer leurs conditions de vie par la même occasion. Avec cet investissement, l'Etat va porter, selon les prévisions, les revenus des producteurs à près de 230 milliards de francs CFA. Au même moment, le pays atteindra une production de 225.000 tonnes pour le coton, près de 02 millions de tonnes pour le maïs, un peu plus de 332.508 tonnes de riz et près de 140 milles tonnes de soja. Pour atteindre tous ces objectifs, une plateforme digitale sera mise en place avec des sociétés privées qui seront retenues suite à un appel à manifestation d'intérêt. Il va de soi que l'Etat va jouer un rôle déterminant dans le démarrage du projet. Celui-ci consistera à l'exonération sur le matériel et une facilité à accorder une avance aux ménages sous forme de crédit à zéro taux d'intérêt en vue de l'acquisition



des kits.

Cette facilité sera essentiellement basée sur le modèle « pay as you go », un système fiable mis en place dans le cadre de l'électrification rurale. L'appui du gouvernement va permettre d'atteindre au moins 15.000 bénéficiaires avec un crédit à taux nul pour un kit d'une valeur de 1.325.699 francs CFA par bénéficiaire. L'action va soutenir les agriculteurs en cette période de crise. Il n'est pas moins important de souligner que cette main tendue du

gouvernement n'est pas la première et ne sera probablement pas la dernière. Les pouvoirs publics ont entre autres prévu d'outiller plus de 150.000 petits exploitants agricoles.

Ceux-ci vont bénéficier des intrants agricoles avec pour objectifs de garantir un bon rendement agricole ; d'empêcher la crise alimentaire qui plane sur les pays de la sous-région en raison de la crise engendrée par la covid-19.

afrique-news.info

Coopération sino-togolaise

Du matériel génétique de riz pour le Togo



C'est le don que la Chine au travers de son Ambassadeur accrédité au Togo, a remis ce jour au Ministre togolais de l'Agriculture de la production animale et halieutique, Noël Koutéra Bataka.

D'après les informations, ce lot de matériel génétique de riz est constitué de lignées isogéniques mâles stérile de riz et « entrent dans le programme de développement et la mise à l'échelle des variétés hybrides de riz de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), pour accroître la productivité agricole au Togo ».

Grâce à ce don, on attend des chercheurs du programme de sélection de riz du Togo de l'ITRA une accélération de la production des semences hybrides de riz pour les producteurs.

Pour rappel, avec les variétés actuellement produites au Togo, les producteurs arrivent difficilement à s'en sortir avec 3,5 tonnes sur les périmètres irrigués, et donc, ces variétés hybrides viendront donc permettre une augmentation substantielle des rendements.

Outre cette cérémonie de remise du matériel génétique de riz, les échanges entre le diplomate chinois et le ministre Noël Koutéra Bataka ont permis aux deux personnalités de convenir de a mise en place d'une cellule mixte de réflexion pour mieux réfléchir sur comment la Chine pourrait accompagner le Togo pour la mécanisation agricole, la maîtrise de l'eau, l'aménagement des terres pour étendre les exploitations de riz au Togo.

T228

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un

mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne

vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

ogotopnews

Tsévié

Le calme après la « tempête »

Tsévié retrouve son calme après les échauffourées de lundi. Mais des voix continuent de condamner la bavure policière. Les jeunes de la ville quant à eux préviennent contre ce qui pourrait advenir si de telles situations se reproduisent.

L'homme atteint lundi à Tsévié (35 Km de Lomé) par une balle réelle tirée par un policier va mieux. Il s'agit d'un homme qui vend de l'eau à une borne fontaine et confondu à un revendeur de carburant frelaté.

La population a manifesté son mécontentement à travers le blocage total de la voie nationale N°1. Des barricades ont été dressées et des pneus ont été brûlés.

Cette manifestation spontanée a été organisée par les jeunes qui dénoncent une bavure policière. Et après la difficile accalmie, ils ont fait comprendre qu'ils ne sont pas prêts à en arrêter là.

« C'est inadmissible, ce qui s'est passé lundi matin. Nous n'acceptons pas qu'on vienne tirer sur nous, alors que nous n'avons rien fait de mal », a déclaré un jeune.

D'autres jeunes lancent un appel aux autorités nationales pour sensibiliser les forces de l'ordre et de sécurité afin qu'elles arrêtent de tirer sur les populations civiles.

« Nous demanderons à vous les autorités ... de dire à nos



policiers de cesser par tirer sur nous les populations de Tsévié. Je vous le dis parce que la bavure policière à Tsévié finira par emporter tout le gouvernement » a lancé un habitant de Tsévié.

D'aucuns promettent une révolution populaire la prochaine fois que de telles situations vont se reproduire...

« Jusque-là nous avons toujours pris notre mal en patience pour que rien n'arrive mais de jour en jour il semble que vous nous dites implicitement de nous lever pour revendiquer. D'accord, si vous voulez que Tsévié soit en ébullition, on va mobiliser la jeunesse pour cela », ajoute un autre ressortissant de la préfecture de Zio, très en colère.

La bavure policière de lundi à Tsévié a poussé certains habitants de cette ville à donner de la voix. La plupart accuse le pouvoir d'étouffer l'épanouissement et le bien-être de

la population. Ils rappellent que la ville de Tsévié en particulier et la préfecture de Zio, en général, manquent cruellement de tous dont l'eau potable, les routes et autres services publics.

« ... la situation des jeunes du milieu n'est pas reluisante non plus. Pour parer à la pauvreté dans laquelle nous baignons, nos jeunes n'ont d'autres choix que de vendre le boudé. C'est inadmissible que les policiers débarquent et commencent à tirer sans question », déplore une dame de 3^e âge.

Notons que le gouvernement a interdit la vente du carburant de contrebande. Mais cette activité est celle qui abonde le plus en cette période de vacance. De nouvelles échauffourées ne sont pas exclues dans d'autres localités.

Togobreakingnews.info
NB : Titre modifié

3 personnes mortes de la Covid19 en une semaine

Voici les facteurs qui augmentent le risque de décès

Le Togo enregistre à ce jour 18 décès liés au coronavirus. 3 personnes sont décédées en une semaine, du 20 au 27 juillet. Un chiffre qui montre que le virus continue de faire des victimes. Qu'est ce qui complique l'état des personnes qui décèdent? Le Docteur Bawè Lidaw, médecin infectiologue, répond.



D'après le médecin infectiologue, Dr Bawè Lidaw, les décès dus au coronavirus au Togo surviennent généralement chez des personnes qui sont dans un état sévère de la maladie. Les états sévères, poursuit-il, « sont souvent rencontrés chez des personnes qui ont déjà elles-mêmes des pathologies chroniques déjà connues ».

Comme maladies chroniques, l'on peut citer entre autres, l'hypertension artérielle, l'asthme et le diabète. C'est le cas du 17^{ème} décès enregistré le 24 juillet dernier.

« Pour le 17^{ème} décès, c'est un patient qui avaient plus de la cinquantaine et qui est hypertendu et diabétique. Ces deux facteurs combinés à l'infection, ça augmente le risque de décès », a souligné Dr Dr Bawè Lidaw.

A ce jour, le Togo dénombre 868 cas confirmés à la covid-19, 251 cas actifs et 599 Personnes. Un total de 40763 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

Togotopnews.com

Covid-19

Les médecins cubains ont quitté le Togo

La brigade médicale cubaine du Contingent international Henry Reeve, arrivée à Lomé en avril dernier, pour appuyer les médecins togolais dans la riposte contre la Covid-19 a achevé sa mission depuis quelques jours.

Selon les premiers responsables du CHR Lomé Commune (centre dédié à la prise en charge des malades de la Covid-19), ces médecins appelés en renfort par l'Etat togolais dès le début de la pandémie, ont quitté le pays, après trois mois d'assistance et d'appui technique.

« Après quelques mois, ils ont compris que les médecins togolais ont la capacité de faire face la maladie et qu'ils peuvent travailler sans crainte. Au bout de trois mois au Togo, le Chef de l'État est rassuré qu'il peut compter sur ses compatriotes pour prendre en charge les malades de la covid-19 et il a donc libéré les médecins cubains. Actuellement ils sont partis.



Comme je l'ai dit, nous sommes confiants et nous connaissons comment se comporte désormais le virus. Ce que nous demandons, c'est la disponibilité des matériels de travail et de soins », a lancé mardi 28 juillet 2020 Prof. Majesté lhou Watéba, responsable du CHR Lomé Commune, reçu dans une émission (langue locale) sur radio Victoire FM.

Cette mission cubaine d'une douzaine de médecins était composée d'épidémiologistes, pneumologues, réanimateurs, généralistes, infirmiers.

Pour rappel, le Togo dénombre à ce jour, 874 cas confirmés liés au coronavirus dont 249 cas actifs, 18 décès et 607 personnes guéries.

afreepress.info

Fnfi

Un nouveau produit fait ses premiers bénéficiaires



Le Fonds national de la finance inclusive (Fnfi), a un nouveau produit. Il s'agit de « Nkodédé ». Il s'adresse à ses bénéficiaires ayant franchi tout le cycle de financement des activités génératrices de revenus (AGR) ; ce en vue de leur offrir des crédits à la hauteur de leurs nouvelles activités. Il a été lancé en début de cette année par les premiers responsables de ce Fonds.

Le nouveau mécanisme d'appui, qui avait alors été lancé par le président Faure Gnassingbé lui-même, vient de faire ses premiers bénéficiaires. Ces derniers ont en effet signé en fin de semaine dernière (le vendredi 24 juillet 2020), les documents d'accord de

crédit.

Les facilités débloquées, allant jusqu'à 5 millions FCFA, visent à leur permettre de développer leurs entreprises et commerces.

Pour rappel, les ressources du Fnfi s'adressent en particulier aux femmes aux jeunes, pour faciliter leur autonomisation, et soutenir la création de valeur dans ces couches actives de la population. Depuis le début de 2020, malgré les soubresauts liés au Coronavirus, le Fonds revendique avoir distribué plus de 2 milliards FCFA à ses bénéficiaires.

Avec togofirst.com

Résidence universitaire

Dépistage obligatoire à la Covid-19 à tout étudiant

La Communauté étudiante de Lomé pourra retourner dans leurs différentes résidences universitaires dans les jours à venir. Cependant, en raison de coronavirus, le Prof Dodzi Kokoroko, Président de l'Université de Lomé fixe de nouvelles conditions pour la réouverture des cités universitaires.

L'Université de Lomé fait de son mieux pour assurer la protection des étudiants résidents dans les cités universitaires. Alors que le nombre de cas ne cesse d'augmenter dans le pays, le premier responsable de l'Université de Lomé, rassure les étudiants sur les mesures prises par l'institution afin d'assurer leurs protections et leurs sécurités surtout dans les résidences universitaires.

Selon un communiqué en date du 27 juillet 2020, le Président de l'Université de Lomé, le Professeur Dodzi Komla Kokoroko rappelle que, «des mesures sont prises pour protéger non seulement les étudiants ayant été confinés dans les résidences universitaires pendant la période de fermeture de l'institution, mais aussi ceux qui veulent y retourner».

En effet, depuis l'annonce du premier cas de coronavirus sur le sol togolais des mesures urgentes ont été prises pour préserver la santé de la population. Le 20 mars 2020, à la demande des trois ministres de l'éducation, notamment celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche, des Enseignements primaire et secondaire,



ainsi que de l'Enseignement technique, de la formation et de l'insertion professionnelle, les établissements scolaires et universitaires ont dû mettre la clé sous la porte. Mais malgré la flambée des cas, l'Université de Lomé compte rouvrir les résidences universitaires, ceci à compter du 3 août 2020, tout en restant très vigilant.

Selon le Président de l'UL, «les résidents voulant retourner dans les résidences universitaires doivent impérativement se soumettre à un test de dépistage systématique de la Covid-19 organisé sur le campus du 29 au 31 juillet 2020 sous la supervision de la COMUL 19». Des tests qui devront donc permettre de dresser un bilan général, sur la situation sanitaire due au covid-19 dans l'enceinte de l'université. Ainsi, «à l'issue du test de dépistage, les

étudiants testés négatifs seront autorisés à accéder à leurs chambres respectives à compter du 03 août 2020».

Le pays compte à ce jour 868 cas confirmés de covid-19 sur l'ensemble du territoire national, avec 599 guérisons et 18 décès selon un dernier bilan rendu public par le gouvernement togolais. Et pour éviter que le nombre de cas ne s'explode alors que les résidences universitaires sont sur le point de rouvrir, le responsable universitaire sonne déjà l'alerte sur le respect des mesures barrières surtout qu'il n'existe toujours pas de médicaments pour assurer le traitement de la pandémie. «Tous les résidents autorisés devront s'engager à respecter les mesures barrières de la lutte contre la pandémie de la COVID 19 au risque d'un renvoi de la cité», rappelle le communiqué.

Gapola.net

Lutte contre les hépatites

« Le défi est grand », selon Dr Kanny Sokpoh Diallo

Le monde entier célèbre chaque 28 juillet la journée mondiale de lutte contre l'hépatite. Le thème retenu cette année est « pour un avenir sans hépatite ». Pour Dr Kanny Sokpoh Diallo, présidente de la Ligue togolaise de lutte contre les hépatites, le défi à relever est énorme.

Le défi est grand, explique Dr Kanny Sokpoh Diallo, parce que « la population doit connaître tout d'abord ce qu'on appelle hépatite virale. Elle doit connaître les complications. Il faut que les populations soient sensibilisées pour aller faire les examens pour savoir qu'elles n'ont pas le virus de l'hépatite A, B, C, D et E », a-t-elle développé.

L'hépatite B, la plus dans dangereuse

D'après Mme Zakinatou, responsable de la prise en charge au PNLIS des hépatites virales et IST, l'hépatite virale B est la plus dangereuse. Elle se transmet, préserve-t-elle, par voie sanguine, sexuelle, et par voie verticale c'est-à-dire la transmission de la mère à l'enfant.

« Une maman infectée par l'hépatite virale B peut infecter son bébé pendant la grossesse ou pendant l'accouchement », souligne Mme Zakinatou.

L'hépatite selon l'OMS, désigne toute inflammation aiguë ou chronique du foie. Les causes les plus connues étant les infections virales du



foie et l'alcoolisme. Mais l'hépatite peut aussi être due à certains médicaments ou à un trouble du système immunitaire de l'organisme. En général, souligne l'Organisation mondiale de la santé, « les hépatites A et E sont causées par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Les hépatites B, C et D surviennent habituellement après un contact parentéral avec des liquides biologiques contaminés (transfusions sanguines par exemple, ou procédures médicales invasives avec du matériel

contaminé). L'hépatite B peut également se transmettre par voie sexuelle ».

Quelques conseils pour éviter les hépatites B, C et D

Ayez des relations sexuelles protégées; ne partagez pas des aiguilles ou des dispositifs associés aux drogues; ne partagez pas votre brosse à dents, rasoir, lime ou tout autre article personnel portant des traces de sang; éviter l'automédication; se dépister tôt pour savoir si on a une hépatite dans le corps et suivre les conseils du médecin.

togotopnews.com

Pour un emploi sûr et pérenne des étudiants

L'Université de Lomé et Cimtogo se mettent ensemble



L'Université de Lomé (UL) et la société de cimenterie Cimtogo ont formalisé lundi 27 juillet leur collaboration à travers la signature d'un accord de partenariat. Selon les informations, l'acte posé par Dodzi kokoroko, président de UL, et Eric Gougnac, directeur de Cimtogo permettra de fournir aux étudiants les clés d'un emploi sûr et pérenne à la fin de leur cursus universitaire. En marge de la signature, le cimentier a remis un chèque de 10.000 euros, soit 6.560.000F CFA à l'UL en guise d'appui aux recherches universitaires dans la lutte contre la Covid-19.

L'accord de deux ans renouvelable vise plusieurs objectifs, notamment l'accueil par la société des profils ingénieurs ou chercheurs de l'Université de Lomé pour des stages, le développement des formations industrielles par l'Université de Lomé répondant au besoin du marché de la cimenterie, la formation du personnel du cimentier sur le site de Lomé et de

Tabligbo sur des thématiques.

Il est prévu une assistance dans la recherche par l'Université de Lomé sur les matériaux locaux de substitution pouvant entrer dans la composition d'un ciment de qualité répondant aux normes togolaises et régionales et aussi sur les projets de développement de nouvelles sources d'énergies.

Enfin, les deux partenaires ont convenu de promouvoir l'entrepreneuriat innovant et écoresponsable sans oublier la participation à des événements croisés organisés par les Parties tels que les Journées annuelles des entreprises et des Universités.

D'après Dodzi Kokoroko, président de l'Université de Lomé, le partenariat marque une « grande avancée dans la culture de l'excellence que l'Université veut inculquer aux étudiants afin qu'ils répondent efficacement aux besoins recherchés sur le marché ».

24heureinfo.com

Filets sociaux

Deux ans après dans les Savanes

Plus de deux ans après son lancement, le projet des Filets sociaux et services de base (FSB) a permis d'effectuer d'importantes réalisations sur tout le territoire et enregistre des résultats palpables particulièrement dans la Région des Savanes, dans chacune de ses 03 composantes.



Sur le plan des infrastructures socio-économiques de bases, des travaux ont été lancés en fin janvier et 05 infrastructures (04 bâtiments scolaires et un marché) ont déjà provisoirement été réceptionnés, au bénéfice de 57 villages. Pour assurer une durabilité de ces infrastructures, plus de 300 villageois ont été formés afin d'amener les communautaires à assumer la responsabilité de ces ouvrages.

Sur le plan des cantines scolaires, 67 écoles primaires publiques sont ciblées. Près de 07 millions de repas ont été servis à un effectif de 23 407 élèves, améliorant nettement la fréquentation et la rétention dans les zones ciblées.

Enfin sur le plan des transferts monétaires, ce sont 13 657 ménages dans 154 villages, qui bénéficient des transferts semestriels de 15 000 francs CFA non remboursables. Le nombre des villages bénéficiaires a été porté à 176 par le gouvernement, en raison de la pandémie du Covid-19.

Pour rappel, le projet FSB piloté par l'Anadeb, est financé conjointement par l'Etat et la Banque Mondiale.

Horizon-news.net

Journée mondiale contre l'hépatite

Message de Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique

Le 28 juillet, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) célèbre la Journée mondiale contre l'hépatite afin de mieux faire connaître cette maladie qui représente une menace pour la santé publique. Sur les 71 millions d'Africains atteints d'hépatite virale chronique, 300 personnes perdent malheureusement la vie chaque jour des suites du cancer du foie et d'autres complications liées à l'hépatite B et à l'hépatite C.

Le thème retenu pour cette année, à savoir « Un avenir sans hépatite », souligne toute l'importance de la prévention de la transmission mère-enfant de l'hépatite B et de l'intensification de la prévention, du dépistage et du traitement pour lutter contre l'hépatite B et guérir l'hépatite C.

L'hépatite B représente 85 % de la charge de morbidité due à l'hépatite dans la Région africaine de l'OMS. La période d'infection la plus vulnérable se situe au cours du premier mois de vie et peut être prévenue par la vaccination contre l'hépatite B, précisément par l'administration d'une dose de naissance au cours des premières 24 heures de vie. Le fait d'atteindre une couverture d'au moins 90 % dans la Région devrait largement contribuer à la prévention de plus de 1,5 million de nouvelles infections et de 1,2 million de décès par cancer du foie d'ici à 2035. L'hépatite B peut passer inaperçue pendant des années et avoir des conséquences dévastatrices.

Lire aussi-« Cette pandémie a montré que le Covid-19 n'est jamais l'affaire



d'un seul pays », Dr Matshidiso Moeti de l'OMS

Par exemple, Anseh, une Ghanéenne de 25 ans, a été diagnostiquée avec une hépatite B et un cancer du foie lors des soins prénatals. Son bébé a été protégé par une dose de naissance du vaccin anti-hépatite B qui lui a été administrée dans les 24 heures suivant sa naissance, mais l'avenir d'Anseh est incertain. Un membre de sa famille a déclaré ce qui suit : « Nous ne

savons pas que l'infection pouvait être si silencieuse et les conséquences si graves ».

Malgré le faible coût de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B, seuls 13 pays africains l'ont introduit, ce qui est bien en-deçà de l'objectif de 25 pays fixé pour 2020. Jusqu'à présent, 15 pays ont lancé des plans nationaux de lutte contre l'hépatite ; le Rwanda et l'Ouganda ont mis sur pied des programmes nationaux de dépistage et de traitement de

cette maladie. L'OMS collabore avec les pays et les partenaires pour accélérer les actions visant à réduire de 90 % les nouvelles infections par les hépatites B et C et à réduire de 65 % le nombre de décès liés à l'hépatite d'ici à 2030.

Lire aussi-Covid-19 : l'OMS réitère l'importance de la recherche des contacts et des malades pour enrayer la pandémie

En vue d'atteindre ces objectifs, il est urgent d'introduire et de généraliser l'administration de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B, de tirer le meilleur parti des infrastructures destinées à la lutte contre le VIH et la syphilis pour prévenir la transmission mère-enfant de l'hépatite et de veiller à ce que les mères aient accès aux services de dépistage et de traitement. Je félicite à cet égard l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour son plaidoyer en faveur de la triple élimination de la transmission mère-enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B.

Au moment où nous luttons contre la COVID-19, une menace se profile

à l'horizon : celle d'assister à de nouveaux retards à la fois dans l'administration généralisée de la dose de naissance du vaccin contre l'hépatite B et dans la prestation d'autres services essentiels de lutte contre l'hépatite. Les personnes qui présentent des complications liées à l'hépatite courent un plus grand risque de développer une forme grave de la COVID-19 et doivent continuer de bénéficier des services essentiels de prévention et de traitement de l'hépatite pendant la pandémie et au-delà.

Lire aussi-Coronavirus : Selon l'OMS, le pic de la pandémie n'est pas encore atteint

Avec l'engagement politique des gouvernements et des partenaires, adossé sur des ressources financières et intégré dans une approche axée sur le renforcement des systèmes de santé, et avec des communautés informées et dotées des moyens d'action nécessaires, nous pouvons parvenir à un avenir sans hépatite (#HepFreeFuture).

24heureinfo.com

84e session du CST

La TdE partage ses expériences en matière de qualité des services d'eau et d'assainissement en période de Covid-19

L'Association Africaine de l'Eau (AAE) a démarré lundi 27 juillet 2020, sa 84e session du Conseil scientifique et technique (CST). La rencontre parrainée par la Société Togolaise des Eaux (TdE) se déroule en visioconférence en raison de la pandémie du coronavirus, sous le thème : « Mécanisme de maintien de la qualité des services d'eau et d'assainissement en Afrique et résilience en période de crise sanitaire ».

Durant trois jours, les membres de l'AAE dont la TdE auront à partager leurs expériences relatives aux mesures mises en œuvre au niveau de chaque Etat afin de garantir la qualité des services d'eau et d'assainissement aux populations en cette période de Covid-19.

« Le thème du présent CST est bien adapté aux circonstances de crise sanitaire que nous traversons dans nos pays respectifs, où l'eau potable est la denrée indispensable pour le lavage des mains au savon, le geste fondamental pour la riposte contre la pandémie liée à la Covid-19 », a laissé entendre lors de la cérémonie d'ouverture de la session, le Directeur général de la TdE, Gbati WAKE-YAWANKE.

Pour lui, la crise sanitaire que traverse le monde entier doit être l'occasion pour les sociétés d'eau et d'assainissement de faire usage des technologies de l'information et de la communication pour maintenir leurs relations commerciales avec les clients et les abonnés à travers les paiements de factures d'eau et les réclamations.

« Nous bouclons déjà 5 à 6 mois de crise sanitaire. Les membres de l'AAE ont mis en œuvre diverses expériences pour gérer cette situation de crise sanitaire en vue de



maintenir la qualité des services d'eau et d'assainissement. Le présent CST est le cadre idéal de partage des mécanismes desdites expériences pour assurer la résilience en période sanitaire sur le continent », a-t-il ajouté.

Au cours de cette session, la TdE aura à partager les actions mises en œuvre pour la riposte contre la Covid-19 au cours de ces derniers mois de crise.

Entre autres actions : l'autorisation de déplacement dans le bouclage des villes, l'approvisionnement des magasins, la sensibilisation des agents sur les mesures barrières, l'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable, la gratuité de la tranche sociale des factures de consommation d'eau d'avril à août 2020, la gratuité de la consommation d'eau aux bornes fontaines, le réaménagement des heures de service, la suppression des coupures d'eau pour

impayés d'avril à août 2020, l'usage des technologies de l'information et de la communication pour le paiement de factures, les réclamations et la tenue des réunions.

Les travaux de la 84e session du CST (organe de l'AAE chargé d'étudier les problèmes d'ordre managérial, juridique, financier et technique lié au secteur d'eau et de l'assainissement) prendront fin le 29 juillet prochain. Déjà mardi 28 juillet, une session de l'organe a réuni des journalistes de plusieurs pays autour de la même thématique.

Pour rappel, l'AAE est une plateforme continentale de gestion des connaissances du secteur d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement qui ressemble de production et de distribution d'eau potable, les entreprises de gestion des services d'assainissement, ainsi que les organismes réglementation du secteur de l'eau et de les politiques sectorielles de l'assainissement des pays africains.

afreepress.info

Economie

Le Togo veut garantir l'amélioration du service d'eau à 27.000 togolais grâce au PASEAT

L'eau est une ressource naturelle irremplaçable dans la vie d'un être humain. Cette importance est légitimée par l'Objectif de développement durable (ODD) 06 qui invite chaque pays à garantir un accès de tous à l'eau, à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau.



Le Togo est déjà sur la bonne voie avec des réalisations colossales. En juin 2020, les travaux de la première phase d'extension du réseau d'eau, de réhabilitation et de construction des bornes fontaines de la ville de Tabligbo ont été lancés. Noué au Projet d'amélioration du service d'eau et d'assainissement de ladite ville (Paseat), l'ouvrage permettra de garantir un accès à l'eau potable de qualité et de moindre coût à au moins 27.000 habitants dans la localité. Le Paseat intervient pour améliorer l'accès à l'eau potable dans la ville de Tabligbo (région maritime) en mettant en place un mécanisme de régulation du prix de l'eau aux bornes fontaines, ce qui permettra aux couches vulnérables d'avoir accès à l'eau potable à moindre coût, soit deux (02) bidons de 25 litres à 30 francs CFA.

Le projet s'étend sur une durée de 02 ans (avril 2019 à mars 2021). Une grande partie des 50.338.959 francs CFA qui seront consacrés aux travaux a été remise par la Société togolaise des eaux (TdE). A l'issue de cette première phase d'extension du réseau

d'eau, de réhabilitation et de construction des bornes fontaines de la ville de Tabligbo qui vont s'étendre sur 07 km, huit (08) bornes fontaines seront construites et cinq (05) autres vont être réhabilitées. Les travaux se dérouleront dans les 25 quartiers de la ville de Tabligbo et impacteront 27.000 habitants.

Croissance du taux d'accès à l'eau potable

Entre 2005 et 2019, le taux d'accès à l'eau potable au Togo a connu une hausse sensible, justifiée par les chantiers mis en place et la pléthore de programmes mis en œuvre. Plus précisément, de 21% en milieu rural en 2005, ce taux a bondi et se situait autour de 69% en 2019. Cette progression, visiblement la plus forte sur la période, est la résultante des programmes de réalisation ou de réhabilitation de forages mis en œuvre à l'image de l'initiative du Paseat.

En milieu semi-urbain, il est de 49% en 2019 contre 23%, 14 ans plus tôt. Aujourd'hui, l'on estime à 55% le taux d'accès à l'eau potable sur l'étendue du territoire.

afrique-news.info

Coronavirus

L'Afrique face à la pandémie le lundi 27 juillet

L'Afrique comptait 847 262 cas de coronavirus confirmés au 27 juillet. Le virus a déjà coûté la vie à 17 776 personnes sur le continent, selon l'université Johns Hopkins de Baltimore, aux États-Unis. Les pays les plus touchés par la pandémie sont l'Afrique du Sud (445 433 cas dont 6 769 décès), l'Égypte (92 062 cas dont 4 606 décès), le Nigeria (40 532 cas dont 858 décès), le Ghana (32 969 cas dont 168 décès), l'Algérie (27 357 cas dont 1 155 décès), le Maroc (20 278 cas dont 313 décès) et le Kenya (17 603 cas dont 280 décès).

Algérie : de la prison pour les agresseurs des professionnels de santé

Le gouvernement algérien a adopté de nouvelles sanctions pénales le 27 juillet. Les agressions verbales sont passibles de un à trois ans de prison ferme, les agressions physiques peuvent être sanctionnées de trois à dix ans d'emprisonnement. En cas de décès d'un soignant lors d'une agression, l'auteur encourt une peine allant jusqu'à la perpétuité.

La nouvelle législation prévoit également de « réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos ». Plusieurs personnes ont été interpellées après avoir publié des vidéos filmées dans l'enceinte des hôpitaux.

Le gouvernement du pays a aussi décidé le 26 juillet de reconduire pour quinze jours le confinement dans la plus grande partie du pays, en raison d'une hausse persistante des cas de contamination au coronavirus ces dernières semaines.

Le confinement partiel à domicile de 20h à 5h du matin, en vigueur dans 29 des 48 wilayas - préfectures - du pays, est reconduit pour quinze jours à compter de mardi, selon un communiqué officiel.

• Les déplacements interdits pour les habitants de huit grandes villes marocaines

Le Royaume chérifien interdit depuis le 27 juillet les déplacements en



provenance et à destination Casablanca, Tanger, Fès et Meknès, entre autres. Peu après l'annonce du gouvernement, les gares des villes concernées ont été prises d'assaut, et des scènes d'exode ont été constatées sur les routes, avec plusieurs accidents à déplorer.

Cette décision intervient alors que le Maroc a enregistré plus de 2 000 nouvelles contaminations entre le 24 et le 26 juillet, soit un dixième du nombre total de contaminations enregistrées depuis le début de l'épidémie dans le pays. Deux tiers des nouveaux cas ont été enregistrés dans les régions de Tanger et Casablanca. Au moins 200 ouvriers ont été testés positifs dans une usine de Berrechid, au sud de la capitale économique. À Tanger, une vidéo devenue virale montre un service de réanimation saturé.

Une équipe médicale militaire a été envoyée pour décharger les hôpitaux tangérois.

• Le Mali a rouvert ses

frontières aériennes

Une décision effective depuis le 25 juillet : les autorités maliennes ont également décidé de rouvrir les frontières terrestres à partir du 31 juillet.

Le Mali devance donc le Burkina Faso et le Niger, qui ont annoncé le redémarrage des vols internationaux à partir du 1er août.

• Le Burkina Faso annule le SIAO

Le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou n'aura pas lieu en raison de « l'évolution toujours préoccupante de la Covid-19 », selon Dramane Tou, le directeur général du salon. Cette décision vise à « préserver les participants et la population contre les risques de contamination » car l'événement mobilise « plus de 400 000 acteurs ». Cette 16e édition était prévue du 29 octobre au 8 novembre prochain.

• Plus de prise en charge des frais de confinement au Niger

Cette décision sera effective à partir du 1er août. Elle concerne tous les confinés hébergés dans les hôtels réquisitionnés par l'État. Autre décision importante : les malades seront désormais auto-confinés à domicile.

Les voyageurs qui arrivent à Niamey devront eux présenter un test PCR négatif, subir un contrôle de température, et accepter des conseils sur le confinement à domicile.

• Les évêques de Centrafrique dénoncent la gestion de la pandémie

La conférence épiscopale du pays s'alarme du manque de transparence dans la prise en charge de la crise sanitaire. « Nous avons des informations persistantes faisant état qu'il y a des détournements des dons reçus pour la gestion de cette crise sanitaire », indique Monseigneur Richard Appora, évêque de Bambari.

Aux derniers chiffres datés du 26 juillet, la Centrafrique comptait 4 599 cas confirmés, 1 546 guéris et 59 décès.

• Le trafic ferroviaire reprend au Nigeria

Les voyageurs pourront de nouveau prendre le train entre la capitale Abuja et Kaduna à partir du 29 juillet. Une reprise qui a un coût : les prix des billets sont doublés car le nombre de places disponibles a été divisé par deux pour respecter les règles de distanciation sociale.

• L'Ouganda allège les mesures de confinement et enregistre ses premiers décès

Les boda boda (taxis-motos) peuvent de nouveau prendre des passagers depuis le 27 juillet, mais avec des restrictions : les chauffeurs devront suivre des itinéraires définis et s'enregistrer afin de tracer de possibles contacts avec des

personnes contaminées.

Le pays a enregistré deux décès en 24h, les premières morts officiellement liées au Covid-19 depuis le début de la pandémie.

• Le Kenya interdit la vente d'alcool

Le président Uhuru Kenyatta a annoncé la mesure le 27 juillet, en plus d'une extension d'un mois du couvre-feu nocturne actuellement en vigueur dans le pays. Le président kényan s'est dit inquiet quant à l'accélération de la pandémie, due notamment à l'attitude « des jeunes dont les actions mettent en danger le pays entier ».

• Au Botswana, des prisons décongestionnées

Les lieux de privation de liberté du pays fonctionnent désormais à 86% de leur capacité selon le colonel Silas Motlalekgo, le commissaire en charge des prisons et de la réinsertion. De nombreux détenus ont bénéficié de réductions de peines pour décongestionner le système carcéral dans le contexte de la pandémie. De nouvelles cellules ont également été rouvertes avec la réhabilitation d'une prison à Francistown, dans l'est du pays.

• Des chanteurs mobilisés « maintenant ou jamais » auprès du CICR

Le musicien sénégalais Seckou Keita a rassemblé plusieurs artistes du monde entier dont Fatoumata Diawara (Mali), Noura Mint Seymali (Mauritanie), Manecas Costa (Guinée-Bissau) pour enregistrer une chanson contre l'épidémie de Covid-19. Ils ont enregistré « Now or Never », une chanson pour soutenir le travail du Comité International de la Croix-Rouge.

Rfi.fr

Coronavirus

La pandémie s'accompagne d'une augmentation de la malnutrition des enfants

Près de 7 millions d'enfants supplémentaires dans le monde pourraient souffrir des effets de la malnutrition à cause de la crise économique et sociale causée par la pandémie de Covid-19, selon une estimation de l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, publiée ce mardi 28 juillet.

Avant la pandémie de Covid-19, quelque 47 millions d'enfants à travers le monde souffraient déjà en 2019 des conséquences de la malnutrition, pointe le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Mais « il est de plus en plus clair que les conséquences de la pandémie font plus de mal aux enfants que la maladie elle-même », a commenté dans un communiqué la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore.

Sept mois après le début officiel de la pandémie, « la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont augmenté. Des services essentiels et des chaînes d'approvisionnement de nourriture ont été interrompus. Le prix des denrées alimentaires a monté en flèche. Le résultat, c'est que la qualité du régime alimentaire des enfants a baissé et que les taux de malnutrition vont augmenter », poursuit Henrietta Fore.

L'Unicef s'appuie sur une analyse publiée par la revue médicale *The Lancet*, dans laquelle les



chercheurs s'alarment des conséquences de la malnutrition liée à la pandémie de Covid-19 sur les enfants. « L'impact profond de la pandémie de Covid-19 sur la nutrition des plus jeunes enfants pourrait avoir des conséquences intergénérationnelles », estiment-ils, en craignant que cela nuise « à la croissance et au développement de ces enfants ».

La pandémie de coronavirus a

bridé la production et la consommation dans de nombreux pays pendant des mois. Or si l'activité économique reprend cahin-caha dans les pays les premiers touchés, le rythme de la contamination continue de s'accroître dans le monde. Plus de 5 millions de nouveaux cas ont été détectés depuis le 1er juillet, soit plus d'un tiers des cas de Covid-19 déclarés depuis le début de la pandémie. Le virus a déjà causé plus de 650 000 décès.

Mali

L'opposition rejette les propositions de la Cédéao et exige la démission du président

Ce lundi, les chefs d'État de la Cédéao ont demandé, avant la fin de la semaine, la formation d'un gouvernement d'union nationale et la démission des 31 députés dont l'élection en avril est contestée. Après trois tentatives de médiation échouées, l'organisation africaine menace désormais de sanctions ceux qui menaceraient la sortie de crise. Mais ce mardi, le mouvement de contestation du M5 continue d'exiger la démission du président IBK.



Dès hier soir dans leur communiqué, les opposants du M5 ne baissent pas les bras. Ils exigent « plus que jamais » la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Ils appellent également à la désobéissance civile même si une trêve a été décrétée par l'opposition jusqu'à la fin de la fête de Tabaski prévue ce week-end au Mali.

Finalement, le M5 revient sur ce qui était sa toute première revendication alors que la semaine dernière, les arguments étaient plus nuancés. Rien n'était officiel, mais dans les couloirs jeudi, lors de la venue des cinq chefs d'État, on ne parlait plus de la démission du président, mais d'une démission de son régime. L'accent avait davantage été mis sur la formation d'un gouvernement avec une large place pour l'opposition.

Ce lundi soir, les fauteuils régaliens ont finalement été pourvus. Conformément aux recommandations de ses pairs de la Cédéao, le président Ibrahim Boubacar Keïta, autour du chef du gouvernement Boubou Cissé, a nommé six ministres, dont le ministre de l'Économie, celui de la Défense et des Affaires étrangères. Parmi ces nommés, trois ont été reconduits et trois sont nouveaux dans leur fonction, mais aucun n'est issu du mouvement de contestation.

Rfi.fr



COMMUNIQUE

Relatif à l'étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), une étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables est commanditée par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette étude vise à recueillir des informations sur la satisfaction des contribuables par rapport aux prestations de services, la perception de la corruption et le consentement volontaire à l'impôt. Elle recueille également les recommandations des contribuables à l'endroit de l'OTR pour l'amélioration de ses prestations.

La collecte de données de cette étude réalisée par le Bureau d'Ingénierie et de Management (BIM Consultance SA) se déroulera du 09 au 18 juillet 2020 via la plate-forme électronique suivante : <https://forms.gle/yotdbR2f8HzeN7Ec6>

Pour la réussite de cette importante opération, le Commissaire Général prie les responsables des entreprises choisies de façon aléatoire par le cabinet de bien vouloir faire remplir ce questionnaire par les personnes identifiées au sein de leur institution qui interagissent habituellement avec l'Office Togolais des Recettes.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration habituelle entre l'Office et le secteur privé pour le bon déroulement et la réussite de cette étude.

Fait à Lomé, le 8 juillet 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHADJE

FORUM ANNONCE



TOGOCOM 100 JOURS DE CHANGEMENT POUR VOUS

Depuis le 25 Novembre 2019, nous avons entrepris un vaste programme de transformation pour révolutionner le secteur des télécommunications et du numérique au Togo et devenir une référence dans la sous-région.

Ce programme s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) et offrira à chaque togolais le meilleur du haut-débit, de la téléphonie mobile et du mobile money. Conformément à ses engagements Togocom a lancé son programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (160 milliards de francs CFA) sur quatre (4) ans. Pour les 100 premiers jours du changement, Togocom souhaite établir un premier bilan de ses actions concrètes et des premiers bénéfices tangibles pour ses clients.

Nos accomplissements en chiffres



97

Nouveaux sites 2G/3G+ depuis début 2020 vs 44 en 2019



170 000

Nouveaux abonnés mobiles 4G+



400

Sites actifs en réseau 4G+



42 Mbps

En vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de TogoCel



+30 000

Points marchands Mobile et T-Money de proximité



Améliorer la qualité de service

Amélioration de la disponibilité des services avec un meilleur accès voix, data et mobile money

- Sécurisation de la sortie internet (lien terrestre vers le Ghana)
- Création d'un centre de pilotage opérationnel convergent avec suivi quotidien de la qualité de service
- Taux de disponibilité du réseau > **99%**
- Taux de coupure de communications < **0.40%**

Renforcer le réseau

Amélioration de la vitesse et de fluidité des communications sur toutes les technologies (2G/3G+/4G+ & Fibre)



Améliorer l'expérience client

- Regroupement des équipes TogoCel et Togotelecom au sein du même siège (équipes transverses et unifiées)
- Instauration d'un dialogue social et mise en place d'une politique de formation interne (**624 heures** réalisées)
- Fusion des agences TogoCel et Togotelecom

Nos prochains objectifs

- Modernisation de nos agences commerciales
- Simplification de nos offres commerciales
- Déploiement de la 4G+
- Nouveaux services mobile money innovants

Rendez-vous trimestriel

Nous communiquerons un bilan de nos réalisations et bien sûr les bénéfices directs et concrets dont chacun de nos clients pourra profiter.

Je remercie sincèrement nos collaborateurs et tous nos partenaires pour les efforts consentis pendant ces 100 premiers jours. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à accomplir. Mais je peux vous affirmer que nous sommes tous engagés à donner le meilleur de nous-même au quotidien pour accélérer notre transformation et offrir à nos clients ce qu'ils sont en droit d'attendre.



Paulin Alazard, Directeur Général Togocom

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction

Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kivi AMEGAH-WOVOE

Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUÉ MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires